



Grands murins hibernant dans un site récemment acquis (photo Christophe Parisot)

A la fin de 2017, la superficie des terrains acquis par votre conservatoire depuis sa création atteint

283,3848 hectares

30

PRO NATURA Ile de France fondée en 1988 aura donc 30 ans cette année quand les cerisiers seront en fleurs.

Si pendant ces 30 ans la publication de cette lettre a été aléatoire, les administrateurs de PRO NATURA Ile de France ne sont pas restés les deux pieds dans le même sabot si bien qu'aujourd'hui PRO NATURA Ile de France est devenu propriétaire de presque 300 ha. Ces espaces ont fait aussi l'objet d'actions de protection et d'amélioration conduites le plus souvent par les associations de protection de la nature, ce dont ce n° va, enfin ! vous parler.



Sommaire

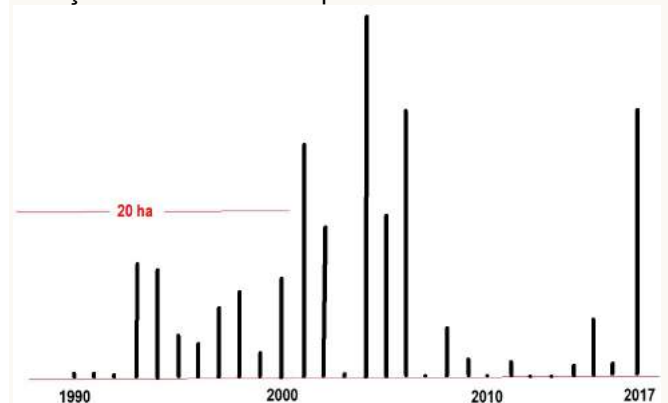
- acquisitions en 2016 et 2017
- Retour sur un chantier bénévole
 - De grands travaux
 - compensation
- assemblée générale
- nos comptes 2017
 - remerciements



Acquisitions en 2016 et 2017

La maîtrise foncière est l'objet premier de notre association, car elle est souvent la condition de toute action de protection active de la nature.

PRO NATURA Ile de France ne dispose pour acquérir des espaces naturels d'aucun droit particulier pour contraindre des propriétaires d'espaces naturels à les lui vendre. Dans cette action les années se suivent et ne se ressemblent pas comme le montre ce graphique retraçant nos 30 ans d'acquisition



Des 2 dernières années, 2016 a été pauvre seulement 1h 80 a été acquis, mais 2017 a vu l'acquisition de 32 ha en 12 actes sur 9 sites différents



Les 3 plus belles acquisitions (les autres concernant de simples agrandissements de sites précédemment acquis) ont été :

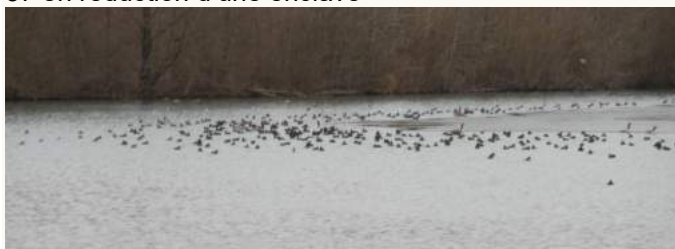
dans la Bassée, à Bray sur Seine (77) 2 ha 17 en bordure d'une petite rivière, comme l'illustre la photo précédente d'un belle touffe de *Caltha palustris*, une grosse renoncule connue sous le nom de Populage des marais



en Bassée, la noue de Neuvry, à Bray sur Seine

photo SEME

dans la Bassée encore à Marolles sur Seine (77) 5 ha 37 en réduction d'une enclave



et dans la haute vallée de la Juine (91) 16 ha 97 de pelouses sèches



Ces 3 espaces sont en site Natura 2000.

Retour sur un chantier bénévole

du samedi 17 septembre au Vaudoué:

Un grand merci aux bénévoles pour avoir coupé et arraché les pins des parcelles de Pro Natura Ile de France au Vaudoué (77).



Comme beaucoup de parcelles forestières sur le massif de Fontainebleau, celles-ci subissent un enrésinement progressif par le Pin sylvestre. Cette essence d'arbre, plantée initialement par l'homme, colonise rapidement de nombreux milieux (chaos rocheux, landes, boisements) au dépend de la richesse et de la diversité écologique de ces milieux.

Ce chantier avait pour objectif de maintenir le peuplement de feuillus et son sous-bois au lieu-dit « le bout du monde ».

L'action a été un franc succès, nous avons réussi à enlever l'ensemble des jeunes semis de pins et les bouquets d'arbres un peu plus conséquents sur environ 2 hectares. Restent quelques arbres et un tas de déchets que nous n'avons pas eu le temps d'évacuer. Mais il apparaît déjà un très beau peuplement de genévriers de tous âges venant en sous étage d'une chênaie parsemée de hêtres.



avant ▲

▼ après



Crédits photos : Audrey .GARCIA et PRO NATURA ile de France"

PRO NATURA Ile de France la lettre n° 23 page 2/4

De grands travaux

Rien à voir avec les travaux du grand Paris, mais la réhabilitation de quelques-uns de nos espaces naturels exige des opérations dépassant les moyens d'un chantier bénévole.

En effet, la plupart des espaces naturels que nous pouvons acquérir, gardent les stigmates d'actions humaines dégradantes du point de vue du naturaliste comme des plantations d'espèces exotiques inadaptées aux biotopes dans lesquels on les a installées.

Dans la réserve naturelle nationale de la Bassée :

notre espace naturel du bois Prioux, dans l'ensemble très vieille forêt figurée sur les cartes de Cassini, contenait une petite partie dénaturée par une plantation de pin laricio. Celle-ci a été abattue et replantée de chêne pédonculé comme on en trouve dans le voisinage. Ce reboisement a été effectué gratuitement dans le cadre d'une compensation dirigée par SEME (Seine et Marne Environnement), organe environnemental du département de Seine et Marne



Autour de la noue de Neuvry à Bray sur Seine :

cet espace naturel récemment acquis en bordure de la noue (ruisseau) de Neuvry était occupé par une peupleraie en ruine qu'il a fallu abattre. Pour lui redonner sa vocation de prairie à grandes herbes il a été nécessaire de broyer le sous étage arbustif. Cette opération a été financée à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



avant ▲

▼ après



dans la prairie de Moret à Moret sur Loing, l'objectif est, dans le cadre d'un contrat Natura 2000, financé à parts égales par l'Europe et par la France, de rendre à la prairie humide oligotrophe une ancienne peupleraie.

▼ Débroussaillage



arasage des souches : il faudrait une journée à la main pour faire ce que la machine fait en 10 minutes ▼



▼ broyage des ronces qui avaient envahi le sous-bois



COMPENSATION

Vous avez dit compensation ?

Toute opération d'aménagement doit, selon la loi, **éviter de** nuire à l'environnement. Le législateur a prévu que cela ne serait pas toujours possible et que dans ce cas il faut **réduire** la nuisance et en **compenser** les effets. La plupart des aménageurs n'ayant pas vocation à devenir des gestionnaires d'espaces naturels, ces aménageurs se tournent vers les gestionnaires habituels, dont les associations, notamment les conservatoires d'espaces naturels, pour être les supports de ces mesures compensatoires.

Ainsi PRO NATURA Ile de France devient opérateur de compensation.

GRTgaz, la société qui installe et gère les grosses conduites de gaz qui traversent la France, s'est trouvé incapable d'éviter de détruire une petite zone humide que devait traverser un énorme gazoduc. GRTgaz a donc eu recours à un « opérateur de compensation » qui a été double : Seine et Marne environnement (SEME) bras armé du département chargé de trouver des espaces naturels de remplacement et le cas échéant de à les réhabiliter et PRO NATURA Ile de France pour en

devenir le propriétaire afin de garantir la conservation à long terme de ces espaces, soit une dizaine d'hectares de zones humides dans les vallées des Morin.

Assemblée générale

PRO NATURA Ile de France tiendra son assemblée générale le 21 avril 2018 à La Chapelle la Reine, à partir de midi.

Pour ceux qui le voudront, cette assemblée générale sera, précédée et suivie de courtes découvertes de terrain le matin sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais (rendez-vous à 9h30 au silo de Champmotteux situé entre Etampes et Malesherbes), l'après-midi sur le site Natura 2000 de la prairie de Moret-sur-Loing.



NOS COMPTES 2017

En 2017, nos dépenses se sont élevées à 168 820 € dont 150 332 € d'investissement dans des acquisitions de terrains. .

Nos ressources, ont été limitées à 134 078 € laissant un résultat négatif (déficit) de 34 742 €, dû principalement au retard de versement de subventions Natura 2000 promises mais lentes à se manifester

*Le détail de ces comptes, fourni aux pouvoirs publics qui nous accordent des subventions, est à la disposition de nos adhérents **sur demande** adressée au siège.*

POUR CONTINUER

Quelles que soient les aides publiques que peut espérer votre Conservatoire, elles sont limitées entre 50 % et 80% : il s'en déduit arithmétiquement que nous devons trouver entre 20% et 50% de nos frais d'acquisitions et la totalité de notre petit budget de fonctionnement : votre contribution reste donc indispensable.

A nos adhérents et donateurs... merci

Les quelques centaines de franciliens qui ont un jour ou l'autre apporté leur quote-part au financement de l'action de PRO NATURA Ile de France doivent être ici **remerciés**, même si ces remerciements sont une sorte d'auto-congratulation. Sans leurs cotisations ou leurs dons, le bénévolat des administrateurs de PRO NATURA Ile de France resterait sans grands effets.

A NOS PARTENAIRES... merci

Sans nos partenaires institutionnels notre action serait beaucoup plus limitée. Merci donc à l'Etat (direction départementale des territoires de l'Essonne et de Seine et Marne, à l'Agence des espaces verts de la

région Ile-de-France, et, plus spécialement, à l'Agence de l'eau Seine-Normandie dont l'aide nous est versée avec une diligence remarquable..



Merci aussi à nos associations adhérentes qui



CORIF



Anvl

non seulement participent au financement de nos actions mais qui organisent des chantiers d'entretien

Sur internet

il est possible de suivre l'actualité de PRO NATURA Ile de France sur la toile

<https://www.anvl.fr/pro-natura-ile-de-france/>

<https://www.pro-natura-idf.fr/>

<https://www.facebook.com/pronaturaidf/>

(avec des vidéos sur nos chantiers)

Les adhérents du CORIF (devenu LPO Ile de France)



à Saint Cyr sur Morin, en train de débarrasser notre espace naturel d'une décharge sauvage en chargeant les déchets dans une benne mise à disposition par la commune.



n°23 –avril 2018

la lettre est adressée aux adhérents et donateurs qui permettent par leurs contributions bénévoles de sauvegarder la nature d'Ile de France, en l'achetant

21 rue des provençaux
77300 FONTAINEBLEAU